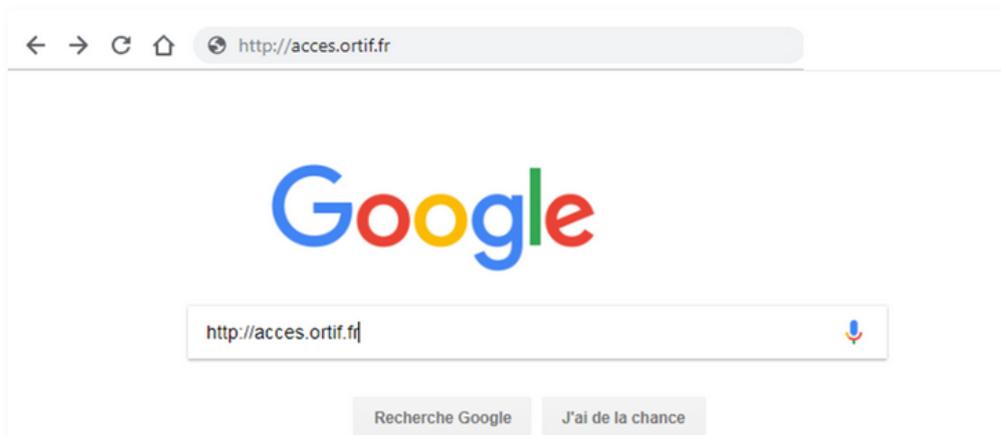




Admin

Se connecter à ORTIF

**1** POUR VOUS CONNECTER À ORTIF, SAISISSEZ L'ADRESSE [HTTP://ACCES.ORTIF.FR](http://acces.ortif.fr)



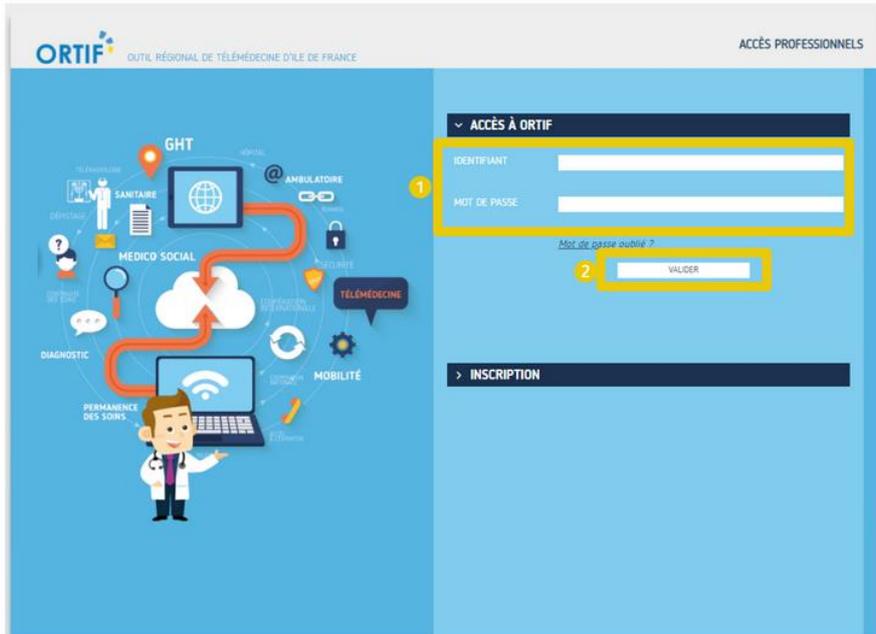
**2** DANS LES RÉSULTATS DE VOTRE NAVIGATEUR, SÉLECTIONNEZ LE LIEN SUIVANT :

**Accès à ORTIF**

<https://ortif.sante-idf.fr/>

ORTIF APPUtilisez gratuitement l'application mobile d'ORTIF. OUVRIE. Bienvenue sur le Portail Ortif.  
Outil régional de télémeédecine d'île de france Accès ...

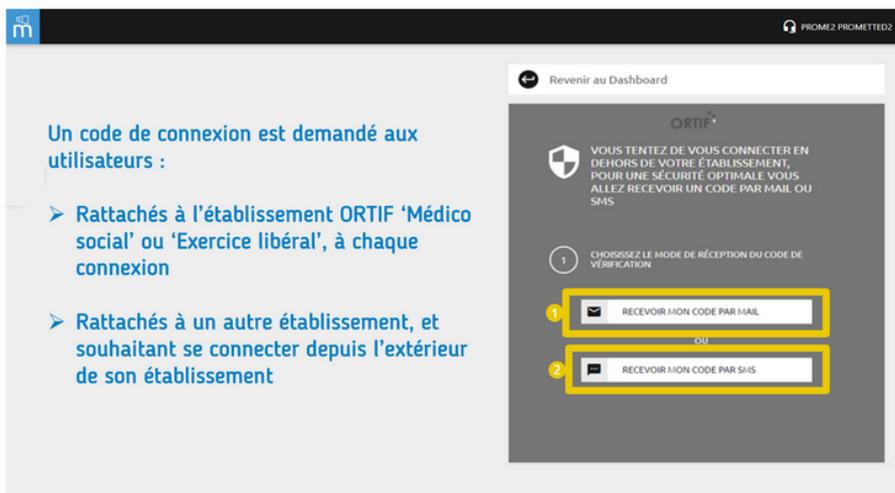
**3 VOUS ARRIVEZ À PRÉSENT SUR LA PAGE DE CONNEXION ORTIF.**



(1) Saisissez votre identifiant et (2) votre mot de passe puis cliquez sur « VALIDER ».

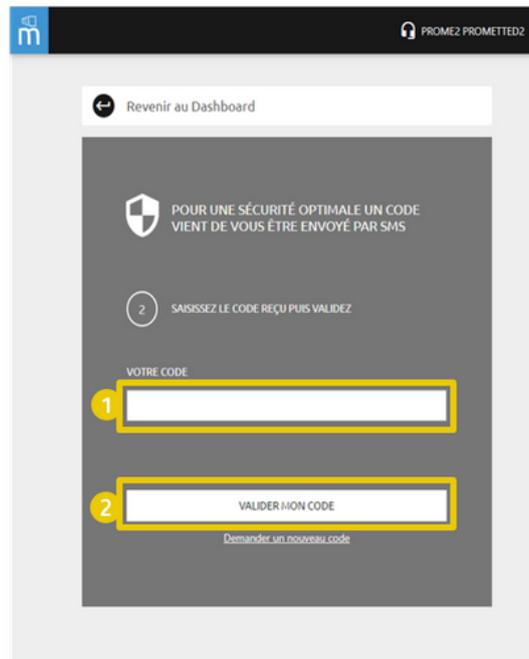
**ATTENTION : Votre identifiant n'est pas l'adresse mail rattachée à votre compte mais bien votre identifiant de connexion à votre compte ORTIF.**

**4 VOUS POUVEZ ÊTRE AMENÉ À SAISIR UN CODE DE CONNEXION. DANS CE CAS, CHOISISSEZ COMMENT VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LE CODE DE VÉRIFICATION : PAR MAIL (1) OU PAR SMS (2).**



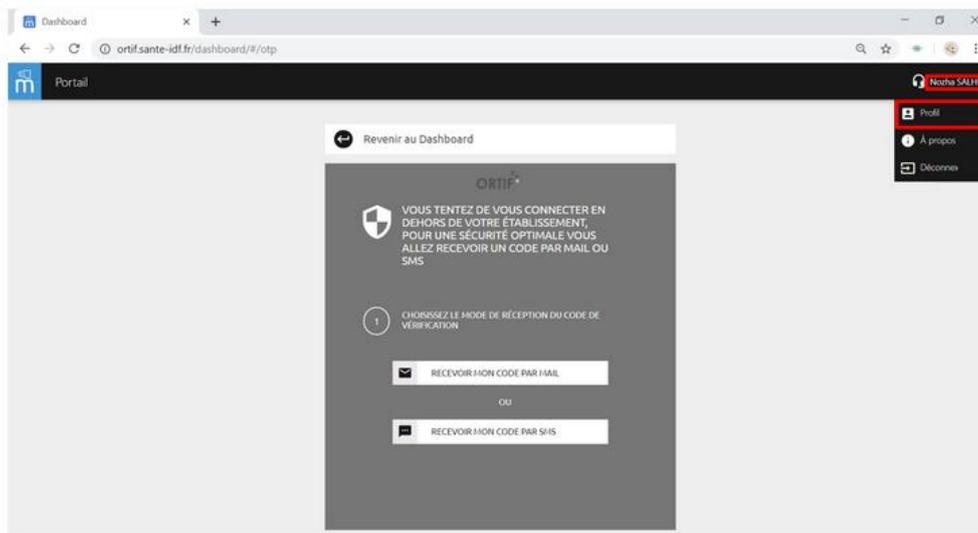
En établissement ORTIF 'Médico social' ou 'Exercice libéral', le code de connexion est à saisir à chaque connexion.  
 En établissement sanitaire, le code de connexion est à saisir uniquement pour les connexions réalisées depuis l'extérieur de l'établissement.

**5 SAISISSEZ LE CODE QUE VOUS AVEZ REÇU, PAR MAIL OU PAR SMS (1) PUIS CLIQUEZ SUR 'VALIDER MON CODE' (2).**



Lorsque vous saisissez le code de vérification :  
 -> sur le module administration si vous avez un compte administrateur  
 -> sur la liste des télédoSSIERS de votre établissement si vous avez un compte utilisateur

**6 [OPTIONNEL] MODIFIER VOTRE ADRESSE E-MAIL OU VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR RECEVOIR VOTRE CODE DE CONNEXION**



Cliquez sur votre nom en haut à droite de l'écran puis cliquez sur « Profil ».

**7 [OPTIONNEL] MODIFIER VOTRE ADRESSE E-MAIL OU VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR RECEVOIR VOTRE CODE DE CONNEXION**

Renseignez votre numéro de téléphone et votre adresse e-mail dans les champs correspondants puis cliquez sur « valider ».



- Pour aller plus loin, vous pouvez :
- Créer une demande sans examen (<http://formation.sesan.fr/ortif/exercices/creer-une-demande-sans-examen/>)
  - Utiliser le tableau de bord des demandes (<http://formation.sesan.fr/ortif/exercices/utilisation-du-tableau-de-bord-des-teledossiers/>)